



Genève, le 10 février 2012

Aux représentant-e-s des médias

## **Communiqué de presse conjoint de la direction générale de la mobilité (DGM) de l'Etat de Genève et des transports publics genevois (TPG)**

### **Point hebdomadaire sur le fonctionnement du réseau et les mesures d'améliorations**

**Durant la semaine du 4 au 10 février, le réseau tpg a été principalement affecté par la rupture dimanche de la canalisation du quai Général-Guisan. La forte bise dans la nuit de vendredi à samedi a créé des congères sur les routes de campagnes qui ont perturbé les lignes périphériques. Les modifications de réglages des feux dans les secteurs Esserts et Jonction sur la ligne 14 commencent à produire leurs effets : la progression du tram s'améliore.**

La forte bise qui a soufflé dans la soirée de vendredi a provoqué un risque de chute des échafaudages de Notre-Dame sur la place des XXII-Cantons et une déviation provisoire des lignes 1 et 3 vers 22 heures. Elle a aussi entraîné la formation de congères et la fermeture de routes sur les lignes C (rte de Basselat), S (rte d'Aïre) et 42 (rte de Lully à la hauteur de Certoux). Ces routes ont été rouvertes entre samedi et dimanche. Samedi en début d'après-midi, le chauffeur d'un véhicule privé accidenté à Rive a refusé de déplacer sa voiture avant l'arrivée de la police, générant un retard significatif sur les lignes 2, 3, 5 et 6. Dimanche en milieu de journée, une rupture de conduite d'eau potable au quai Général-Guisan devait générer des surcharges de trafic et donc d'importantes perturbations sur les lignes urbaines des tpg aux heures de pointe jusqu'à la réouverture du quai dans la soirée de mercredi.

Cette semaine glaciale a donc été rude, tant pour les clients des tpg que pour les conducteurs et autres collaborateurs de la régie qui ont fourni un effort remarquable pour offrir un service de qualité malgré des conditions très difficiles.

La cellule d'accompagnement tire un premier bilan positif des mesures prises dans le quartier de la Jonction pour améliorer la progression des bus et des trams sur la rue des Deux-Ponts : la mise en service de feux au débouché de la rue de la Puiserande le 7 février permet aujourd'hui d'éviter que les transports publics voient leur route entravée par des véhicules à l'arrêt en attente du feu vert pour passer sur le pont Sous-Terre. Les feux d'accès au pont ont par ailleurs été modifiés pour accroître le temps de vert donné aux véhicules privés en direction de Sous-Terre.

Dans le même périmètre, les modifications de la régulation des feux sur la rue des Deux-Ponts entre l'Arve et le Rhône assurent aujourd'hui une plus grande fluidité des flux et permettent une meilleure progression des transports publics en direction de la rue du Stand ainsi qu'en direction de la route de Chancy.

Afin d'assurer les mêmes conditions de progression dans le sens inverse sur la rue du Stand, il sera prochainement interdit au trafic individuel de tourner à droite dans la rue du Stand depuis la rue de l'Arquebuse. Cette mesure vise à limiter le trafic de transit dans ce périmètre qui prêterite chaque jour grandement la progression du tram en direction de la Jonction, plus particulièrement à l'heure de pointe du soir. Cette disposition sera accompagnée de mesures de signalisation et d'information aux riverains et à la population.

La cellule d'accompagnement\* qui suit depuis le 11 décembre 2011 l'introduction des nouveautés du réseau tpg 2012 se réunit chaque semaine pour identifier les problèmes sur le réseau, étudier et mettre en œuvre les mesures adéquates pour y remédier et en vérifier les effets. Une communication aux médias a lieu à l'issue de chacune de ces réunions.

\* Composition : Transports publics genevois, Département de l'intérieur et de la mobilité, Direction générale de la mobilité, Office du génie civil, Ville de Genève, Police cantonale.

**Pour tout complément d'information :**

TPG - Philippe Anhorn, responsable de la communication et des affaires publiques - tél. 022 308 34 11 / 079 212 83 89

DGM - Yann Gerdil-Margueron, responsable de l'information et de la communication - tél. 022 546 78 49 / 076 383 59 44